

Jeudi 16 octobre 2025

Nutrition animale durable : et si la RSE devenait notre meilleur atout ?

Webinaire (1/2 journée)



Dans un contexte où les enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques prennent une place croissante, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est devenue incontournable, y compris dans l'industrie de la nutrition des animaux de rente.

L'industrie de la nutrition animale, au carrefour de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, a un rôle clé à jouer dans la transition vers des modèles de production plus durables qui répondent aux attentes croissantes des éleveurs, des consommateurs et des partenaires institutionnels.

Nutrition animale durable : et si la RSE devenait notre meilleur atout ?

Aujourd'hui, les entreprises qui osent mettre la responsabilité sociétale au cœur de leur stratégie font bien plus que répondre à cette attente sociale : elles prennent de l'avance.

C'est une opportunité unique d'affirmer leur rôle avec des actions concrètes comme l'approvisionnement en matières premières durables, la réduction de l'empreinte carbone, l'optimisation des formules pour améliorer l'efficacité alimentaire et limiter les rejets dans l'environnement, ou encore le bien-être animal.

Au-delà de la performance environnementale, la RSE favorise aussi la responsabilité sociale et devient un levier de compétitivité, d'innovation et de différenciation sur un marché de plus en plus exigeant.

En s'engageant activement dans une démarche RSE, les entreprises de nutrition animale contribuent à bâtir une filière agricole plus résiliente, éthique et durable, au bénéfice de l'ensemble des acteurs, de la planète et des générations futures.

Ce séminaire est une invitation aux professionnels du secteur à voir la RSE comme un moteur de performance et de reconnaissance. Moins d'empreinte, plus d'agilité, moins d'isolement, plus de dialogue avec la société.

Vous pensiez que la RSE était un luxe ou une contrainte ? Venez découvrir pourquoi elle peut devenir votre meilleur atout."

Démarrage du webinaire : 9h00

Introduction : AFTAA. Valérie MOISAN, présidente & TECHNOVET EXPORT

Modératrice : SNIA. Morgan BALIN-CAILLARD. Directrice Filières et responsabilité sociétale.

1. Durabilité et RSE : de quoi parle-t-on ?

LA COOPERATION AGRICOLE. Quentin PAUCHARD.
Chargé RSE & Economie circulaire.

2. Mise en place de la RSE dans une coopérative multi-activités et sa déclinaison en nutrition animale

NOVIAL - NORIAP. Mathilde DUBOCAGE. Responsable RSE & filières.

Pause : 10h50-11h00

3. Mise en place de la RSE dans une PME : détails de la mise en place, freins et avantages identifiés

EUROCOPRODUITS. Déborah HENDRICKX. Responsable QHSE & RSE,

4. Jefe Europe : développer la RSE dans une filiale européenne.

JEFO. Agathe AZIANI. Chargée de mission RSE.

Conclusion : AFTAA. Valérie Moisan, présidente & TECHNOVET EXPORT

Fin du webinaire : 12h30



Adhésion à l'association & Cotisation annuelle

L'AFTAA est une association Loi 1901. Tout adhérent doit régler obligatoirement sa cotisation annuelle pour ensuite s'inscrire et participer aux sessions de l'année. Nos sessions ne sont en effet accessibles qu'aux adhérents à jour de cotisation.

Pour adhérer à l'AFTAA, rien de plus simple : connectez vous à notre Extranet <https://extranet.aftaa.org> et créez vous-même votre profil : login, mot de passe, coordonnées...

Vous pourrez ensuite payer votre cotisation annuelle directement en ligne.

Si vous êtes déjà inscrit sur notre Extranet, vous êtes donc considéré comme adhérent AFTAA. Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2025, connectez-vous et faites de même.

Professionnels (cotisation individuelle)	80 €
Entreprises (pour 5 collaborateurs)	250 €
Retraités	25 €
Étudiants	10 €
Journalistes	(*)

NB : possibilités de tarifs modulés si plusieurs inscriptions pour la même entreprise.

(*) Nous consulter : contact@aftaa.org.

Modalités et frais d'inscription à cette session

Une fois votre cotisation annuelle payée, vous pouvez vous inscrire à la session.

Privilégiez le paiement par carte bancaire directement en ligne (simple et rapide) ou, le cas échéant, le paiement par virement bancaire.

Adhérents à jour de leur cotisation annuelle	
Inscription HT	195 €
TVA 20 %	39 €
Total TTC	234 €

En cas d'impossibilité, inscrivez-vous quand-même en ligne et envoyez votre chèque bancaire à l'adresse postale suivante :

AFTAA
8, la Gare
44130 NOTRE DAME DES LANDES
Tél. +33 (06) 69 30 08 97 -
contact@aftaa.org

Annulation

En cas d'annulation de votre inscription, l'AFTAA retiendra, pour participation aux frais fixes, 50 % du montant total des frais d'inscription (annulation < à J-15) et 100% du montant total (annulation < à J-2).